

Le "**TANET SERVICES MARITIMES** " propose un tarif pour la vérification et l'entretien des mouillages pour l'année 2024.

Si vous souhaitez lui confier vos ordres, il vous suffit de retourner la présente feuille.

A retourner à L' APM pour l'obtention de la remise
1 bis chemin des bosses 35870 Le minihic sur Rance

Je soussigné,

NOM : Prénom :

Adresse complète.....

.....

Téléphone..... Email :

N° de mouillage : Commune et Zone :

Bateau sur mouillage : Oui - Non (si bateau sur mouillage supplément de 40 à 70€)

- ① demande au **TANET SERVICES MARITIMES** de procéder à la vérification de mon mouillage pour la somme de **158.00 euros TTC**
- ② laisse toute latitude au personnel d'exécution d'apprécier intégralement si certains éléments sont défectueux ou manquants et de procéder à leur remplacement d'office.
- ③ m'engage à assurer le règlement des appareils selon le tarif indicatif ci-dessous (*Les prix des appareils sont soumis aux fluctuations et évolutions des coûts répercutées par nos fournisseurs, imprévisibles à ce jour.*) :

Prix TTC

- Chaîne de 14 18.54 euros le mètre
- Chaîne de 12 13.64 euros le mètre
- chaîne de 10 9.56 euros le mètre
- Manille de 14 5.89 euros
- Manille de 16 7.21 euros
- Emerillon n°4 46.14 euros
- Emerillon n°3 34.58 euros

- ④ L'aiguillette restant à mon initiative et à ma charge (sauf accord préalable avec le chantier).
- ⑤ Toute commande implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions. De ce fait aucune clause contraire ne peut être opposée au chantier s'il ne l'a formellement acceptée.

Fait à.....le.....

A retourner à : à l'APM



SIGNATURE

Précédée des mentions
"lu et approuvé, bon pour accord"